

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

27^{ème} année - N°5204 - Mercredi 16 Septembre 2026 - Prix : 200 Fc

ACOMPTE SUR IMPÔT À L'IMPORTATION :

Le gouvernement maintient la mesure



AVIS DE RECRUTEMENT

COORDINATEUR(TRICE) NATIONAL(E) DU PROJET ULANGA MALI

Le Ministère de l'Environnement chargé du Tourisme (MET), à travers la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts (DGEF), lance un appel à candidatures pour le recrutement d'un(e) Coordinateur(trice) national(e) du Projet Ulanga Mali – « Appui à la gestion durable des ressources et du territoire des Comores », cofinancé par l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne (UE).

Le/la candidat(e) doit être de nationalité comorienne, titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 (Master, Ingénieur ou équivalent) dans un domaine pertinent et justifier d'au moins sept (7) années d'expérience

professionnelle dans la gestion de projets, notamment à des postes de responsabilité.

Le dossier de candidature comprend notamment une lettre de motivation, un CV, les diplômes et certificats ainsi que trois références professionnelles.

Les TDR complets peuvent être retirés à la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts (DGEF), à Mdé – ex CEFADER, au service RH où les dossiers de candidature devront également être déposés.

**Date limite de dépôt :
14 octobre à 11h00.**

SOCIÉTÉ :

**Le pays se dote de son premier
schéma national d'aménagement**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

04 Rabi al-Thani 1448
Prières aux heures officielles
Du 11 au 16 Septembre 2026

Lever du soleil:

06h 01mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 49mn

Dhouhr : 12h 05mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib : 18h 06mn

Incha : 19h 20mn



SECTEUR BANCAIRE :

Des dépôts en nette progression

Au 31 décembre 2025, le marché bancaire et financier comorien demeure marqué par une forte concentration de l'activité autour d'un nombre limité d'établissements, nous indique le rapport 2025 de la BCC. Selon les données présentées dans le dernier Rapport annuel de la Banque Centrale des Comores (BCC), le réseau MECK conserve une position dominante sur le marché, devant notamment EXIM BANK et AFG BANK.

L'analyse des bilans fait ressortir la position dominante du réseau MECK, qui détient 32% des parts de marché. » Cette position est toutefois à nuancer selon les établissements du réseau : MECK Moroni représente à elle seule 14% du marché, tandis qu'EXIM BANK et AFG BANK détiennent respectivement 24% et 15%. Ce qui fait que, malgré qu'elle ne soit pas une banque classique, la Meck Moroni demeure un élément essentiel dans l'écosystème bancaire comorien. «Les dépôts de la clientèle continuent de constituer la principale source de financement des établissements de crédit. »

À la fin décembre 2025, ils atteignent 221 milliards de francs comoriens (FC), contre 195



milliards de FC un an auparavant, soit une augmentation de 13,5% par rapport à l'année 2024. « Les dépôts de la clientèle demeurent la principale ressource des établissements de crédit. » Cette progression s'explique notamment par « L'augmentation des ressources publiques domiciliées auprès des établissements de crédit, mais éga-

lement par une collecte accrue de l'épargne auprès des ménages et des entreprises. »

Plusieurs établissements ont fortement contribué à cette dynamique. EXIM BANK affiche une progression de 11 milliards de FC, suivie de l'Union des MECK, avec 9,5 milliards de FC, et d'AFG BANK, avec 3,8 milliards de

FC. Cette bonne dynamique de l'épargne s'accompagne aussi par des fonds propres en nette consolidation. Le secteur bancaire comorien enregistre également un renforcement de ses fonds propres. Ceux-ci ont progressé de 24,5%, passant de 22,9 milliards de FC à fin décembre 2024 à 28,5 milliards de FC en décembre 2025. « Les fonds propres

comptables ont progressé de 24,5%, pour s'établir à 28,5 milliards FC contre 22,9 milliards FC à fin décembre 2024. » Cette amélioration traduit notamment une certaine solidité financière de plusieurs établissements et les bénéfices générés au cours de l'exercice.

Autre indicateur de l'évolution du secteur, les immobilisations nettes ont augmenté de près de 4%, pour atteindre 18,4 milliards de FC, contre 17,7 milliards de FC à fin 2024. « Cette progression reflète la poursuite des investissements réalisés par certains établissements de crédit dans les infrastructures, les équipements et la modernisation des systèmes d'information », explique le rapport. Et ce dernier de souligner toutefois que plusieurs établissements présentent encore, à la clôture de l'exercice, des montants en attente d'imputation comptable et de régularisation, ce qui constitue un point de vigilance dans le suivi de la situation financière du secteur. Dans l'ensemble, malgré quelques disparités entre établissements bancaires, les chiffres de 2025 témoignent d'un secteur bancaire comorien en croissance, porté par une forte progression des dépôts, un renforcement des fonds propres et la poursuite des investissements.

Imtiyaz

INCENDIES ET TRACTS À MOHÉLI

L'opposition réclame des preuves

Après plusieurs incendies et la découverte de tracts dénonçant la politique du pouvoir, quatre jeunes sont actuellement détenus à la maison d'arrêt de Badjo.

L'Opposition Unie de Mohéli (OUM) demande une enquête impartiale et met les autorités face à leurs responsabilités.

L'affaire prend une tournure politique à Mohéli. Plusieurs semaines après une série d'incidents signalés dans différents endroits de l'île, l'Opposition Unie de Mohéli (OUM) est sortie de son silence, lundi 14 septembre, pour dénoncer l'arrestation de quatre jeunes et réclamer davantage de transparence dans l'enquête. Les faits remontent à plusieurs semaines. Des incendies ont notamment été signalés à l'aéroport de Bandar Es Salam ainsi que sur des véhicules appartenant à des personnalités. Le véhicule du député Iftahou Halidi aurait ainsi été incendié, après un précédent incident visant, un mois auparavant, le véhicule du

député Milissane Hamdia. Les deux élus résident dans le même quartier à Fomboni. Le véhicule du directeur régional de l'AGID aurait également échappé à un incendie.

Parallèlement, des tracts ont été retrouvés et éparpillés dans plusieurs secteurs de Fomboni, dénonçant notamment ce que leurs auteurs présentent comme l'abandon de Mohéli par le pouvoir. Plusieurs jeunes ont été interpellés dans le cadre de cette affaire. À ce jour, quatre d'entre eux sont placés sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Badjo, tandis que l'instruction se poursuit. Dans un communiqué intitulé « La répression ne fera pas taire la colère de la jeunesse », l'OUM, qui regroupe Sawouti Ya Mwali, MOLECO et M17, condamne fermement ces arrestations. L'opposition affirme que les jeunes sont poursuivis dans une affaire portant sur plusieurs faits, dont des incendies, des actes impliquant des véhicules et l'aérogare de Bandar Es Salam, ainsi que la distribution de tracts.



L'OUM insiste toutefois sur la nécessité de ne pas confondre engagement politique et actes criminels. « Où sont les preuves ? », demande-t-elle, appelant à une enquête indépendante permettant d'établir les responsabilités individuelles. L'opposition affirme ne cautionner ni les incendies, ni les destructions, ni les violences contre les personnes

ou les biens. Elle réclame le respect des droits des quatre détenus, l'accès à leurs avocats et à leurs familles, ainsi que la transparence sur les conditions dans lesquelles les déclarations auraient été recueillies. Pour l'OUM, cette affaire dépasse désormais le seul cadre judiciaire. Elle traduit, selon elle, une colère plus large de la jeunesse

mohélienne face aux difficultés économiques, au manque d'infrastructures et aux perspectives jugées insuffisantes. L'organisation appelle enfin la population à la vigilance et à une mobilisation pacifique, estimant que « la répression ne peut pas remplacer le dialogue ».

Riwad

**Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour**

ACOMPTE SUR IMPÔT À L'IMPORTATION :

Le gouvernement maintient la mesure

La polémique autour de l'Acompte sur Impôt (AI) à l'importation était au cœur du café de presse organisé ce mardi 15 septembre par le ministère des Finances. Alors que les organisations patronales dénoncent une hausse jugée pénalisante pour les importateurs, le gouvernement assume le maintien de la mesure, tout en reconnaissant la nécessité d'en ajuster certains paramètres. Les responsables des Impôts et des Douanes défendent un dispositif destiné, selon eux, à lutter contre le secteur informel et à renforcer la mobilisation des recettes publiques.

Le ministre des Finances, Moussa Abderemane, a expliqué que la rencontre avec la presse visait à instaurer un dialogue direct et transparent avec les médias, tout en permettant au gouvernement de présenter les réformes engagées dans la gestion des finances publiques.

Il a souligné que l'assainissement et la modernisation de ces finances constituent une priorité pour renforcer la capacité de l'État à financer les services publics, les infrastructures et les secteurs prioritaires de notre économie et, plus largement, à répondre aux attentes légitimes de nos populations. Il a insisté sur la nécessité de mobiliser davantage de ressources, d'améliorer leur gestion et de renforcer la

discipline budgétaire. Selon lui, les efforts portent notamment sur l'élargissement de l'assiette fiscale, l'amélioration du recouvrement, la modernisation des procédures et la lutte contre les pertes de recettes, avec l'objectif de construire un système fiscal plus efficace, équitable et transparent.

Pour lui, l'amélioration des recettes doit nécessairement aller de pair avec une meilleure qualité de la dépense publique. « Mais mobiliser davantage de recettes n'a de sens que si nous améliorons également la qualité de la dépense publique. C'est tout l'enjeu de la discipline et de la gestion budgétaires. Nous devons renforcer la programmation, améliorer le suivi de l'exécution budgétaire, mieux maîtriser les dépenses et veiller à ce que chaque ressource publique soit utilisée de manière efficace et conforme aux priorités nationales. La transparence budgétaire constitue, à cet égard, un principe essentiel », a-t-il souligné. Il a indiqué que les réformes des finances publiques s'inscrivent dans la durée et nécessitent constance, rigueur et volonté politique, tout en reconnaissant que des efforts restent encore à fournir.

Revenant sur la note relative au prélèvement de l'AI à l'importation, le ministre le justifie. « La note, comme vous le savez, c'est pour lutter contre le secteur informel. C'est ce qu'on fait. Maintenant, il reste à revoir les



paramètres, car c'est un système informatique. Ce qu'on a constaté, c'est qu'il y a des membres qui ne sont pas sur la liste des entreprises formelles. L'administration va le corriger. Mais la note reste en vigueur », a-t-il confirmé. Le directeur général des Impôts, Athoumani Abdou Mmadi, a présenté les principales réformes engagées, notamment la réforme de la loi de finances et la digitalisation de l'administration fiscale, destinées à renforcer la transparence et moderniser les services. « Nous avons réformé la loi afin d'améliorer l'administration fiscale. Nous avons aussi suivi l'évolution du monde informatique en mettant en place la digitalisation dans l'administration fiscale. Dans quelques jours, les gens auront la possibilité de payer leurs impôts

sans venir au service des impôts. Notre but est de mettre de la transparence dans nos travaux. C'est-à-dire que tous les Comoriens comprendront ce que nous faisons en tant que direction des Impôts », a-t-il expliqué.

Abordant la note relative à la modification substantielle du tarif douanier, le patron des Impôts s'est dit étonné de la réaction des organisations patronales.

Il estime qu'il convient d'abord de déterminer qui est réellement considéré comme importateur afin de comprendre qui est concerné par le prélèvement de l'AI à l'importation. « Je vous rassure tout ce qui est formel ne paie pas. En gros, cette modification vise à en finir avec les entreprises informelles », a-t-il souligné.

De son côté, la directrice générale du Budget, Hadidja Mohamed Darouech, a apporté des éclaircissements sur la transparence dans la gestion du budget de l'Etat. « Il faut savoir que tout budget public commence par une loi de finances. Celle-ci est adoptée par l'Assemblée nationale, puis promulguée par le chef de l'Etat.

C'est de la transparence. Quant à son utilisation, elle est destinée au développement de notre pays, mais aussi aux subventions accordées aux institutions. Je prendrai l'exemple des organes de presse de l'Etat », a-t-elle expliqué. Elle a également tenu à rassurer sur le niveau de la dette intérieure, qu'elle estime à 27%, un niveau qu'elle juge acceptable pour le pays.

Quant au directeur général des Douanes, Djanfar Salim, il a salué l'initiative d'organiser ce café de presse. Selon lui, son institution travaille dans le respect des réformes mises en place, notamment celles relatives à l'AI à l'importation et aux différentes procédures douanières. Il a également tenu à préciser que la Direction générale des Douanes ne dispose pas du pouvoir d'augmenter les tarifs douaniers. Revenant sur la note en question, il a rappelé que la mesure découle d'une loi promulguée en janvier 2025 et qu'elle aurait dû entrer en vigueur depuis cette date.

Nassuf Ben Amad

SOCIÉTÉ :

Le pays se dote de son premier schéma national d'aménagement

Après Mwali en 2024, le Schéma d'aménagement du territoire se déploie désormais à Ngazidja, avec la phase des consultations locales. Restituées lundi à Moroni, celles-ci doivent permettre d'identifier les besoins de l'île en infrastructures, eau et habitat. Financé par l'UE, ce premier SAT national vise à planifier le développement de l'archipel pour les 20 prochaines années.

Pour le moment, le pays ne dispose pas encore d'un document unique de planification de l'occupation du sol à l'échelle nationale. Face à l'urbanisation rapide, à la pression sur les terres agricoles et aux effets du changement climatique, le gouvernement a lancé en 2024 l'élaboration du schéma d'aménagement du territoire (SAT). Financé par l'Union européenne via le projet Ulanga Mali, ce chantier a débuté sur l'île de Mwali. Après la restitution des consultations à Ngazidja le 14 septembre dernier, le processus se poursuit actuellement à Ndzuani. L'objectif étant de doter le pays d'un cadre juridique et technique pour orienter les investissements

publics et privés à l'horizon 2045. Lundi 14 septembre, le ministère de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, chargé des affaires foncières et des transports terrestres a restitué les résultats des consultations menées sur notre île. La rencontre a réuni l'Unité de gestion du projet, le secrétaire général du gouvernement de Ngazidja, des représentants des maires, des préfets, ainsi que l'Union des chambres de commerce, d'industrie et d'artisanat (UCCIA), puis le ministère de l'environnement et du tourisme.

Après Mwali, où le diagnostic a été réalisé en 2024, Ngazidja est la deuxième île à boucler cette étape. Ndzuani sera la prochaine. Ce chantier est soutenu financièrement par l'UE à travers le projet Ulanga Mali. L'ambition est de doter l'Union des Comores de son premier Schéma d'aménagement du territoire, un document qui fera office de boussole pour les deux prochaines décennies. « Nous sommes en train de faire l'état des lieux. L'objectif est d'identifier toutes les contraintes avant de proposer une stratégie que tout le monde pourra appliquer », a déclaré Aboubacar Tafya Hassane Ali, chef de mission adjoint. Le SAT ne se



limite à aucun secteur. Agriculture, eau et assainissement, habitat, infrastructures routières, établissements hospitaliers, tous les domaines sont passés au crible. Pour les besoins de l'étude, Ngazidja a été découpée en quatre zones afin d'analyser les spécificités et contraintes de chaque territoire.

A l'issue de ce travail, les experts doivent produire des fiches de projets chiffrées. Une fois les diagnostics des îles finalisés et le document validé, un projet de loi

sera soumis pour donner une valeur juridique au SAT et en faire le cadre de référence de tous les investissements publics. La particularité de cette démarche réside dans la place accordée aux collectivités locales. Loin d'être une décision descendante, le processus cherche à s'appuyer sur la connaissance du terrain des maires et des préfets. « La réussite du SAT dépend de son ancrage local. Notre rôle est de nous assurer que chaque projet tienne compte des réalités du terrain et des besoins

des habitants », a souligné Antika Mhadji Rachid, la déléguée chargée du développement durable au gouvernement de Ngazidja et point focal du projet.

Pour elle, cette phase de consultation est essentielle pour anticiper les blocages et s'assurer que les orientations nationales correspondent aux réalités locales. L'objectif affiché est d'éviter les erreurs du passé et de prévenir la saturation des zones urbaines déjà sous forte pression démographique. Avec la clôture des travaux à Ngazidja, le projet entre dans sa phase de synthèse.

Les données collectées vont être analysées pour formuler les premières orientations d'aménagement spécifiques à l'île. Au-delà de l'aspect technique, le SAT se veut un outil de cohérence. Il doit permettre d'orienter les financements, d'éviter le gaspillage des ressources et de garantir que chaque projet d'infrastructure s'inscrit dans une vision globale du territoire comorien. Le défi est de taille, mais les autorités comptent sur l'adhésion de tous les acteurs pour que ce premier schéma ne reste pas un document de plus sur l'étagère.

El-Aniou Fatima

BIODIVERSITÉ

Cap sur Erevan

À l'approche de la 17e Conférence des Parties (COP 17) de la Convention sur la diversité biologique (CDB), prévue à Erevan en Arménie en octobre prochain, l'évaluation mondiale des progrès du Cadre mondial pour la biodiversité (GBF) de Kunming-Montréal révèle un retard préoccupant.

Lors d'un dialogue tenu en Chine, il a été constaté que si l'adoption du cadre en 2022 avait suscité une dynamique politique majeure, la mise en œuvre concrète ne suit pas le rythme requis pour enrayer l'érosion de la nature. Moins de la moitié des Parties indiquent être en mesure d'atteindre les cibles fixées pour 2030. Ce déficit d'action touche particulièrement les pays en développement, au premier rang desquels figurent les nations africaines et les Petits États insulaires en développement (PEID). Le rapport mondial met en évidence de multiples disparités structurelles entre pays développés et pays en développement. L'hétérogénéité des capacités scientifiques, techniques et institution-

nelles entrave directement la capacité d'action de nombreuses nations. Le manque de ressources a notamment entraîné une sous-représentation marquée de régions entières, à l'instar des États insulaires des Caraïbes et du Pacifique, dans les processus nationaux de suivi et de rapportage. Par ailleurs, les travaux préparatoires menés en Afrique, notamment lors des réunions de Nairobi au Kenya, ont souligné que l'élaboration des objectifs nationaux s'est souvent effectuée dans des délais très courts et avec des moyens financiers très restreints. De surcroît, certaines cibles mondiales ne correspondent pas aux réalités socio-économiques locales. C'est le cas de la cible 16 sur la consommation durable, difficilement transposable aux pays les moins avancés où la consommation par habitant demeure extrêmement faible. Pour les pays africains et les insulaires, l'ambition politique est indissociable de la disponibilité de moyens de mise en œuvre adéquats, prévisibles et accessibles. Les transferts de technologies, le renforcement des capacités et l'accès aux financements internationaux constituent les



verrous majeurs du déploiement des stratégies nationales. Or, les sous-cibles financières relatives aux flux internationaux provenant des pays développés peinent à être honorées. Cette pénurie de moyens engendre un déséquilibre préjudiciable. Lorsque les ressources financières font défaut, les gouvernements se voient contraints de prioriser la conservation stricte au détriment des objectifs d'utilisation durable et de partage juste et équitable des

avantages découlant des ressources génétiques. Pourtant, l'équilibre entre ces trois piliers de la CDB est indispensable pour concilier la protection de la biodiversité avec le développement économique, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. Face à ces enjeux, les débats de préparation, co-animés par des représentants du Sud comme l'Afrique du Sud, préconisent des réformes ciblées. Il est recommandé

de faciliter un accès direct et flexible aux mécanismes financiers pour les communautés locales, les femmes et les jeunes, tout en renforçant les centres régionaux de soutien technique. L'aboutissement des engagements de transfert de capitaux envers le Sud sera décisif à Erevan pour bâtir une gouvernance inclusive et efficace de la nature.

Mmagaza



Vacant Position: Public Engagement Specialist (Comoros)

U.S. Mission in Madagascar and Comoros is seeking eligible and qualified applicants for the position of one **(1) Public Engagement Specialist** in the Public Diplomacy Section (PDS) in Comoros.

OPEN TO: All Interested Applicants / All sources
POSITION: PUBLIC ENGAGEMENT SPECIALIST – FSN 10
VACANCY NUMBER: Antananarivo-2026ATR038
OPENING DATE: September 11, 2026
CLOSING DATE: September 25, 2026
WORK HOURS: Full time, 40 hours per week

REQUIREMENTS:
The Public Engagement Specialist in Comoros is the Mission's sole LE Staff advisor on Public Diplomacy (PD), leading engagement with target audiences, Emerging Voices, Established Opinion Leaders, and Press/Media—to advance Mission goals.
The incumbent researches, designs, and evaluates PD strategies and campaigns to build public support for U.S. policies, coordinating with PAO, the Antananarivo-based Press and Media, EV, EOL, and American Spaces teams. Responsibilities include managing exchanges, speaker programs, and public engagement activities; arranging press events and high-level media engagements; shaping digital/social media strategy with Antananarivo's digital team; tracking information trends through research and analysis; and building professional networks with government, civil society, academic, and media leaders.

EDUCATION:
A University degree in Communications, English, International Affairs, Marketing or local equivalent is required

EXPERIENCE:
Four (4) years of experience is required, with

communications, public engagement management, government service, NGO management, or education duties as integral aspects of the work. Prior experience in an international, civil society, academic, or governmental work environment is required.

LANGUAGE:
English: (Fluent) Reading/Speaking/Writing - this will be tested
French:(Fluent) Reading/Speaking/Writing French is required.
Shikomori: (Fluent) Reading/Speaking/Writing Shikomori is required.

If you would like to view the complete job announcement and apply, please visit the Seeker Site: <https://erajobs.state.gov/dos-era/mdg/vacancysearch/searchVacancies.hms>

ALL applicants MUST apply online through the Seeker Site (no paper applications will be accepted). For further information, please contact the Office of Human Resources: Telephone: +261 20 23 480 00 extension 2235.

National ID Card (Proof of Citizenship), Proof of past and current employment (other document), University degree , must be uploaded to the system.

*****Only complete applications that meet all requirements will be reviewed. *****
*****Please upload all required documents to the system. *****



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIANE DE SYSTEMES ALIMENTAIRES (P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° 2026/003/MAPA/FSRP-KM/CSI

Objet : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR LE SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU MARCHÉ DES POISSONS A ANJOUAN(DOMONI).

Le Gouvernement de l'Union des Comores, à travers le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat, a mis en œuvre le Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires aux Comores (FSRP-KM) financé par la Banque Mondiale.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires aux Comores (FSRP-KM), la Coordination nationale lance le recrutement d'un Consultant national chargé du suivi et du contrôle des travaux de réhabilitation du Marché des poissons à Domoni, sur l'île d'Anjouan pour le suivi technique et le contrôle de l'exécution des travaux, Pour avoir plus d'informations, Veuillez télécharger les termes des Références sur notre site internet à partir de ce lien : <https://fsrp-km.org/appele-doffre/> La date limite de soumission des Manifestations d'intérêts est fixée au **29 / 09 / 2026 à 14h00.**

Pour soumissionner, veuillez déposer votre candidature physiquement au siège du FSRP_KM, sis au Ministère de l'Agriculture à Mdé – Ex Cefader ou par voie électronique à l'adresse email du Projet : projetsfsrp@gmail.com.

Lancé, le 16 Septembre 2026